



**Faire don de soi  
au monde**

# Action Internationale

## 2015 - 2016

Edition du 14 novembre 2015

Rédigé par :

Detlev GOETZ

Rotary Club Hagondange

Responsable Action Internationale du District 1790



**Detlev GOETZ**  
Rotary Club Hagondange  
Responsable Action Internationale  
du District 1790



## I. L'action internationale, donner un sens et tracer des perspectives : propositions pour l'année 2015 - 2016

### Constat :

L'international n'est pas uniquement l'Afrique, l'Amérique du sud, etc. L'international commence à la frontière du District. Le District 1790 est un district frontalier avec les Districts 1630 (Luxembourg et une partie de la Belgique), 1810 (Allemagne : Rhénanie) et 1860 (Allemagne : Sarre et Palatinat), à la frontière de 3 pays qui forment la Grande Région. Même si le territoire de la Grande Région et les 4 Districts ne sont pas identiques, au moins l'espace central de la Grande Région est couvert : les secteurs d'Arlon (B), Luxembourg (L), Trèves (D), Sarrebruck (D), Thionville, Metz et Nancy. Dans ces secteurs se trouvent une centaine de Clubs qui se connaissent peu ou pas du tout. Or, pour ces Clubs, un potentiel énorme existe pour lancer des actions communes et durables.

### L'action internationale du district 1790 s'articule sur les actions suivantes :

1. Favoriser, soutenir et coordonner des nouveaux jumelages entre les Clubs du district 1790 et les Clubs « voisins » des districts 1630, 1810 et 1860 :
  - Avantage des distances courtes favorisant des échanges spontanés ;
  - Un inventaire des Clubs pour identifier les « couples » potentiellement concernés ayant la même taille et la même structure sociale (urbaine, rurale, ...).
2. Favoriser et soutenir des actions interclubs et interdistricts transfrontalières :
  - Conférences thématiques (la paix, l'évolution économique et sociale, ...) ;
  - Invitation de délégations des Districts voisins à la conférence du District 1790 ;
  - Actions communes telles qu'un RYLA transfrontalier ;
  - Mise en place d'une commission d'échange entre les Districts voisins.
3. Favoriser et soutenir des échanges dans le cadre de la formation professionnelle :
  - « Bourses d'échanges » individuelles : permettre à un enfant de rotarien de faire un stage à « l'étranger » étant logé chez une famille rotarienne sur place -> particulièrement intéressant pour les Clubs Interact ;
  - Initier des rencontres / salon transfrontaliers d'échanges et de recrutement.



**Detlev GOETZ**  
Rotary Club Hagondange  
Responsable Action Internationale  
du District 1790



#### 4. Développer une « étiquette » de bon comportement des voyages de Club :

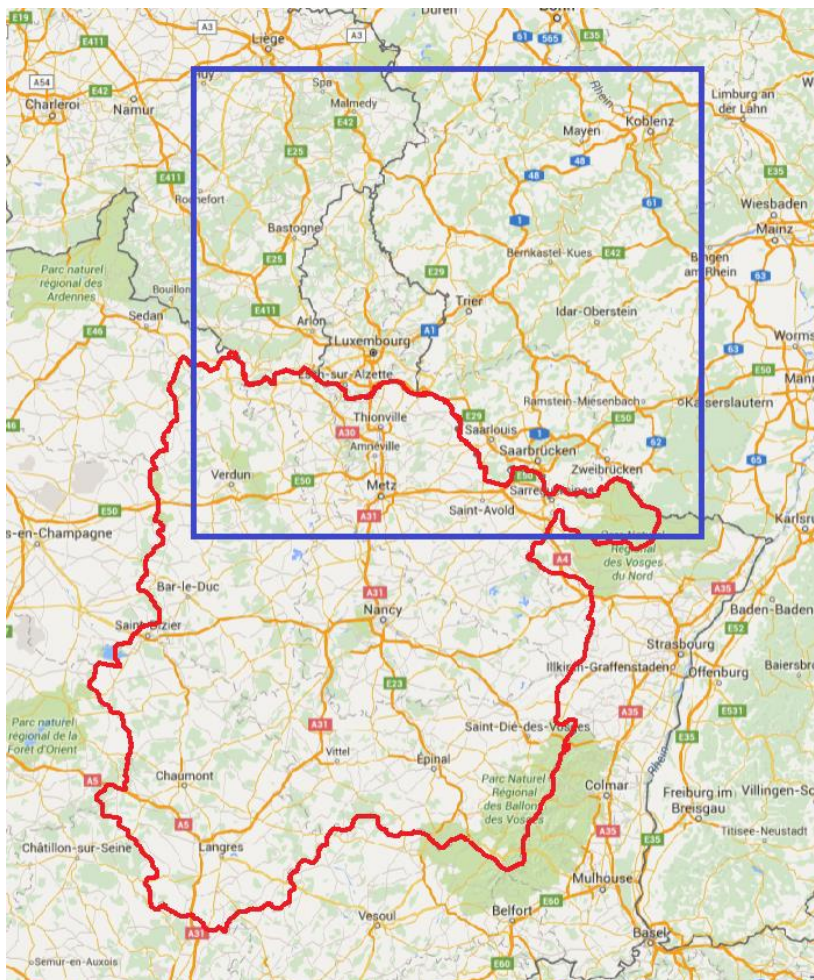
- Souvent un Club organise un voyage sur le « territoire » d'un Club sans qu'aucun contact ne soit établi entre ces deux Clubs ;
- Guide (check-list) à quoi il faut penser avant, pendant et éventuellement après le séjour ;
- Le District peut jouer le rôle de relais en cas de problème de langue et de prise de contact.

## II. Analyse et synthèse de l'existant et du potentiel de la coopération des Clubs du District

L'analyse réalisée entre mai et septembre 2015 a consisté d'abord à un inventaire des Clubs des District 1790 (F), 1630 (B / L), 1810 (D) et 1860 (D). Afin de limiter le périmètre, la zone étudiée se limite aux Clubs de l'espace Grande Région proche.

La Grande Région selon sa définition regroupe la Lorraine (F), la Wallonie (B), le Luxembourg (L), la Sarre (D) et la Rhénanie-Palatinat (D). Cet espace avec des distances jusqu'à 400 km semble trop grand pour des coopérations de « proximité ».

La notion de « Grande Région proche » (GRP), par rapport au District 1790, couvre ainsi géographiquement une zone carrée d'une largeur / hauteur d'environ 200 km superposée à la frontière nord-est.





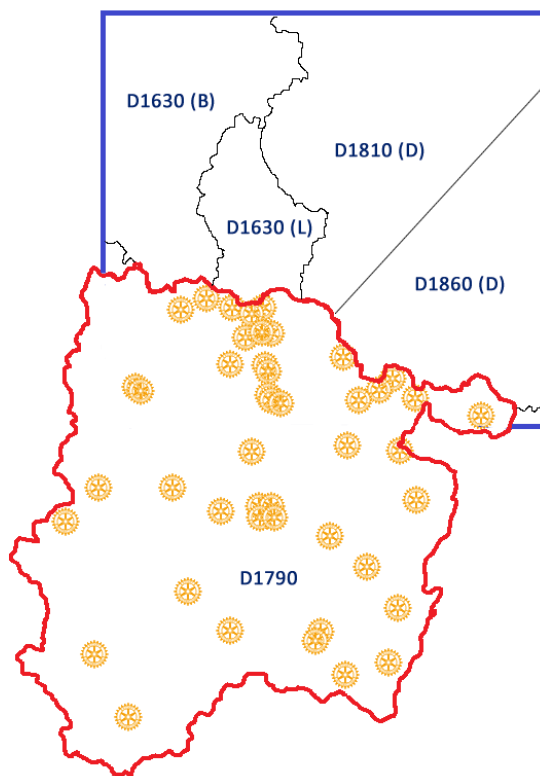
**Detlev GOETZ**  
Rotary Club Hagondange  
Responsable Action Internationale  
du District 1790



Dans cette zone se trouvent :

- Les 60 Clubs de notre District (Rotary, Rotaract et Interact) ;
  - 19 Clubs allemands du District 1810 (15 Rotary + 4 Rotaract) ;
  - 26 Clubs allemands du District 1860 (21 Rotary + 5 Rotaract) ;
  - 15 Clubs luxembourgeois du District 1630 (14 Rotary + 1 Rotaract) ;
  - et 9 Clubs belges du District 1630 ;
- un total de 129 Clubs, dont 15 Clubs Rotaract et Interact.

Les critères de l'inventaire sont : l'effectif du Club, le fait qu'il s'agisse d'un Club « mixte » ou non, la date de sa création, le fait qu'il s'agisse d'un Club « transfrontalier » et le nombre de Clubs contacts avec des éléments tels que : situé dans la zone GRP, fréquence des rencontres, etc. (reste à compléter). Pour les Clubs des Districts 1810, 1860 et 1630 s'ajoute la notion de distance moyenne par rapport à un point central de notre District : la Ville de Nancy.



On constate : 44 des 54 Rotary Clubs de notre District ont au moins un Club contact, 19 Clubs ont 2 Clubs contact, 4 Clubs ont 3 Clubs contact et 1 Club a même 4 Clubs contact. Ceci fait donc 74 Clubs contact, dont 15 en zone GRP qui font partie des 59 Rotary Clubs « voisins » analysés.

Afin d'identifier des « couples » potentiellement intéressants pour la création des nouveaux jumelages, voici la démarche étape par étape :

Etape 1 : rédiger la liste avec les 129 Clubs de la GRP (voir annexe).

Etape 2 : extraire d'abord les Clubs partenaires (Rotaract et Interact) -> restent 113 Clubs.



**Detlev GOETZ**  
 Rotary Club Hagondange  
 Responsable Action Internationale  
 du District 1790

**Rotary**  
 District 1790



Etape 3 : sortir les Clubs anglophones (RC Luxembourg-Hearts) -> restent 112 Clubs.

Etape 4 : sortir les Clubs qui sont déjà en rapprochement pour un jumelage : RC Metz et RC Schengen-Mondorf-les-Bains (L) => restent 110 Clubs.

Etape 5 : enlever les Clubs ayant déjà au moins 2 Clubs contacts dont au moins 1 Club contact dans la GRP => restent 90 Clubs.

Etape 6 : enlever les Clubs ayant déjà 1 Club contact dans la GRP -> restent 79 Clubs, dont :

- 40 Clubs de notre District ;
  - 25 Clubs allemands ;
  - 8 Clubs luxembourgeois ;
  - 6 Clubs belges.
- => Le potentiel théorique est de 39 jumelages.

Etape 7 : distinguer entre les Clubs d'un caractère plutôt urbain ou rural :

caractère	Clubs			
	F	D	B	L
rural	17	7	5	4
urbain	23	18	1	4
	40	25	6	8

Etape 8 : découper la liste en deux selon l'âge des Clubs, plus que 25 ans ou 25 ans et moins :

Caractère / date de création		Clubs			
		F	D	B	L
rural	< 1990	12	5	3	1
	≥ 1990	5	2	2	3
urbain	< 1990	16	13	1	3
	≥ 1990	7	5	0	1
		40	25	6	8

=> Le potentiel théorique restant est de 36 jumelages.





**Detlev GOETZ**  
 Rotary Club Hagondange  
 Responsable Action Internationale  
 du District 1790

**Rotary**  
 District 1790



Etape 9 : donner une priorité aux Clubs n'ayant aucun ou un seul jumelage :

Caractère / date de création		Clubs avec aucun ou 1 jumelage			
		F	D	B	L
rural	< 1990	9	4	1	0
	≥ 1990	5	2	1	3
urbain	< 1990	5	3	1	1
	≥ 1990	5	5	0	1

=> Le potentiel théorique restant est de 20 jumelages.

Etape 10 : Etude détaillée en prenant en compte la taille, l'âge, la structure socio-culturelle, etc. des Clubs. Le fait qu'un Club soit mixte ou non n'est pas pris en considération, en supposant que dans l'avenir tous les Clubs seront mixtes. Les « couples » réalisables sont les suivants :

RC Nancy Héré	RC Luxembourg-Schuman (L)
	RC Pirmasens-Südwestpfalz (D)
RC Epinal Image	RC Kaiserlautern-Sickingen Land (D)
RC Thionville Grande Région	RC Saarbrücken-Obere Saar (D)
RC Metz Charlemagne	RC Homburg-Saarpfalz (D)
RC Toul	
RC Vittel	RC Bastogne (B)
RC Saint-Dizier	
RC Nancy Saint-Nicolas-de-Port	RC Völklingen (D)
RC Nancy Stanislas	RC Idar-Oberstein (D)
RC Freyming-Merlebach Warndt	RC Adenau-Nürburgring (D)
RC Forbach Goldene Bremm Saar	RC Junglinster et Syrdall (L)
	RC Hermeskeil (D)
RC Hagondange	
RC Audun Marche d'Europe	RC Attert-Sûre et Semois (B)
RC Remiremont	RC Daun-Eifel (D)
RC Hayange	RC Cochem-Zell (D)
RC Lunéville	RC Bitburg-Prüm (D)



**Detlev GOETZ**  
Rotary Club Hagondange  
Responsable Action Internationale  
du District 1790



Etape 11 : Afin de prioriser les Clubs qui n'ont pas encore de jumelage ou bien qui ont déjà un jumelage dans le même pays proposé, la liste se réduit à 9 jumelages potentiels :

1	RC Nancy Héré	RC Luxembourg-Schuman (L) RC Pirmasens-Südwestpfalz (D)
2	RC Epinal Image	RC Kaiserlautern-Sickingen Land (D)
3	RC Thionville Grande Région	RC Saarbrücken-Obere Saar (D)
4	RC Metz Charlemagne	RC Homburg-Saarpfalz (D)
	RC Toul	
5	RC Vittel RC Saint-Dizier	RC Bastogne (B)
6	RC Freyming-Merlebach Warndt	RC Adenau-Nürburgring (D)
7	RC Forbach Goldene Bremm Saar	RC Junglinster et Syrdall (L) RC Hermeskeil (D)
8	RC Hagondange RC Audun Marche d'Europe	RC Attert-Sûre et Semois (B)
9	RC Remiremont	RC Daun-Eifel (D)

L'identification de ces 9 jumelages potentiels ne donne aucune garantie pour les 12 Clubs figurant dans la liste ci-dessus que les jumelages vont se réaliser. La liste indique un potentiel théorique et a pour objectif de proposer un « point de démarrage » toujours sous condition que le Club souhaite établir un nouveau jumelage. Ceci est une volonté entre deux Clubs qui ne peut pas être imposée. Le District n'est qu'un facilitateur dans la démarche.

La liste ne veut dans aucun cas exclure les autres Clubs de notre District d'une démarche similaire que ce soit un jumelage avec un Club dans la GRP ou ailleurs. Ceci est aussi valable et en même temps particulièrement intéressant pour les Clubs partenaires : Rotaract et Interact.

L'intérêt du District de promouvoir des nouveaux jumelages dans le GRP sont les futurs projets et actions qui vont se réaliser dans ce contexte : l'action professionnelle, économique et locale interclub transfrontalière. C'est à ce titre qu'il faut comprendre la proposition du District d'intervenir avec tout le soutien nécessaire pour qu'un jumelage devienne un succès avec des actions durables dans l'esprit rotarien.



**Detlev GOETZ**  
Rotary Club Hagondange  
Responsable Action Internationale  
du District 1790



### III. Le processus pour établir un jumelage

Etablir un jumelage n'est pas une procédure rapide. Voici les différentes phases et les possibilités du District de soutenir les Clubs dans leurs démarches :

#### Phase I : l'éclairage

Le club nomme un « éclairateur » qui – de préférence – maîtrise la langue du Club cible pour un jumelage. L'éclairateur visite, seul ou avec une délégation, le Club cible pour avoir une 1<sup>ère</sup> impression de l'atmosphère, de l'ambiance, de l'ouverture, etc. de ce Club et fait un rapport au Comité de son Club.

Si le Club n'a pas de personne maîtrisant la langue en question, le responsable action internationale du District pourrait prendre le rôle de l'éclairateur, soutenu par au moins une personne désignée ou une délégation du Club.

#### Phase II : l'immersion

Si le Comité du Club donne son feu vert, la délégation du Club continue les visites pour montrer son intérêt au Club cible.

#### Phase III : la création du lien réciproque

Le Club invite une délégation du Club cible pour une soirée, une réunion statutaire, une conférence ou une action du Club. Ceci permet de faire connaissance des membres du Club cible sur « le terrain » propre. L'acceptation d'une telle invitation est un indicateur primordial pour les phases suivantes.

#### Phase IV : l'identification d'une action commune

Cette phase n'est pas absolument nécessaire pour un jumelage mais fortement souhaitable. Une action commune permet de juger comment les deux Clubs s'entendent et trouvent des solutions amiables pour n'importe quel problème. C'est aussi un bon moyen de prendre connaissance de procédures différentes des deux Club, des deux Districts et des deux pays.

Une action commune n'est pas forcément une nouvelle action, elle peut être une action existante de préférence au niveau Interclub, Interdistrict ou International. Il faut simplement faire attention à ce que des membres des deux Clubs soient véritablement concernés et engagés dans cette action. Le District pourrait aider à trouver un thème ou une action adéquate.





**Detlev GOETZ**  
Rotary Club Hagondange  
Responsable Action Internationale  
du District 1790



#### Phase V : la proposition

Quand le Président et le Comité jugent que « le courant passe » et qu'il y a « de la matière », le Président propose le jumelage à son homologue du Club cible. Une fois validé par les deux Comités (une réunion commune des deux Comités peut être envisagée), les deux Clubs préparent la cérémonie de jumelage.

#### Phase VI : la cérémonie de jumelage

La cérémonie de jumelage doit être un événement marquant dans l'histoire des deux Clubs. Voici les points clés à retenir :

1. Le choix du lieu de la cérémonie doit être fait avec soin pour trouver un lieu représentatif pour les Clubs, mais aussi pour les deux pays concernés.
2. La cérémonie doit être portée par les deux Présidents des Clubs. La présence des Gouverneurs des deux District est souhaitée, ainsi que celle des ADG et autres « officiels ». Leur participation « honorifique » se limite toute fois à une éventuelle et brève allocution.
3. Quand les membres des Clubs ne comprennent pas ou peu la langue de leurs « nouveaux » amis, il faudrait envisager une traduction simultanée (avec des interprètes professionnels) ou bien chaque intervention devrait être faite dans les deux langues.
4. Lors de leurs allocutions les deux Président annonceront le projet commun envisagé ou l'action commune en cours pour bien souligner le bien fondé du jumelage.
5. La lecture du *Serment de Jumelage*<sup>1</sup> se fait de préférence par les plus jeunes membres des Clubs (dans les deux langues si nécessaire).
6. La signature du *Serment de Jumelage* et du *Certificat de Reconnaissance*<sup>2</sup> en deux exemplaires respectifs (ou un exemplaire par langue si nécessaire) se fait traditionnellement par les deux Présidents.
7. Après la signature suit habituellement l'échange des fanions et des cadeaux (photos, photos, ...).
8. Il ne faut pas oublier d'inviter la presse locale et spécialisée particulièrement pour les points 4 à 6.

---

<sup>1</sup> Le texte du *Serment de Jumelage* se trouve sur le site du District ([www.rotary-district1790.com](http://www.rotary-district1790.com)) sous rubrique : *Bienvenue / Les actions / Actions internationales / Liste des Clubs contacts* ou chez le responsable action internationale du District.

<sup>2</sup> Le *Certificat de Reconnaissance* (fichier PDF interactif) se trouve sur le site [www.rotary.org](http://www.rotary.org) sous rubrique : *Accueil / J'échange des idées / Contacts entre clubs / Les Rotary clubs* ou chez le responsable action internationale du District.



**Detlev GOETZ**  
Rotary Club Hagondange  
Responsable Action Internationale  
du District 1790



#### Phase VII : faire vivre le jumelage

Pour que le jumelage ne reste pas « un bout de papier signé » avec beaucoup de volonté, il faut investir d'avantage dans les actions communes et les échanges réguliers entre les Clubs. Le jumelage deviendra un véritable succès quand les premières relations d'amitiés se seront créées entre les familles rotariennes des deux Clubs.

#### Informations pratiques et explicatives :

- Le *Certificat de Reconnaissance* permet de signaler au CIP (Comité Inter Pays) concerné le nouveau jumelage. Habituellement le District se charge d'envoyer ce certificat au Président du CIP.
- Le document du *Serment de Jumelage* contenant le texte prévu par le District peut être présenté librement en termes de la mise en page toutefois en respectant la charte graphique du Rotary International.
- Les actions communes dans le cadre d'un jumelage permettent d'accéder d'une façon significative aux subventions de la Fondation du Rotary Internationale.
- L'annexe du présent dossier contient l'inventaire des Clubs du District et des Clubs de la GRP. Les Clubs sont priés :
  1. de contrôler les données,
  2. de communiquer les données manquantes, particulièrement celles de la colonne remarques (jumelage actif ou non, fréquence moyenne des rencontres annuels) et
  3. de communiquer les modifications éventuelles et futuresau responsable action internationale du District afin qu'il puisse garder à jour cet inventaire.
- La liste de l'ensemble des responsables « actions internationales » des Districts du Rotary International est disponible auprès du responsable action internationale de notre District.
- Le responsable action internationale du District se tient à disposition pour tous renseignements se rapportant au présent dossier (rch.goetz@gmail.com).